143e année
2
Février 2008

fondée en
1 8 6 5

REVUE GÉNÉRALE

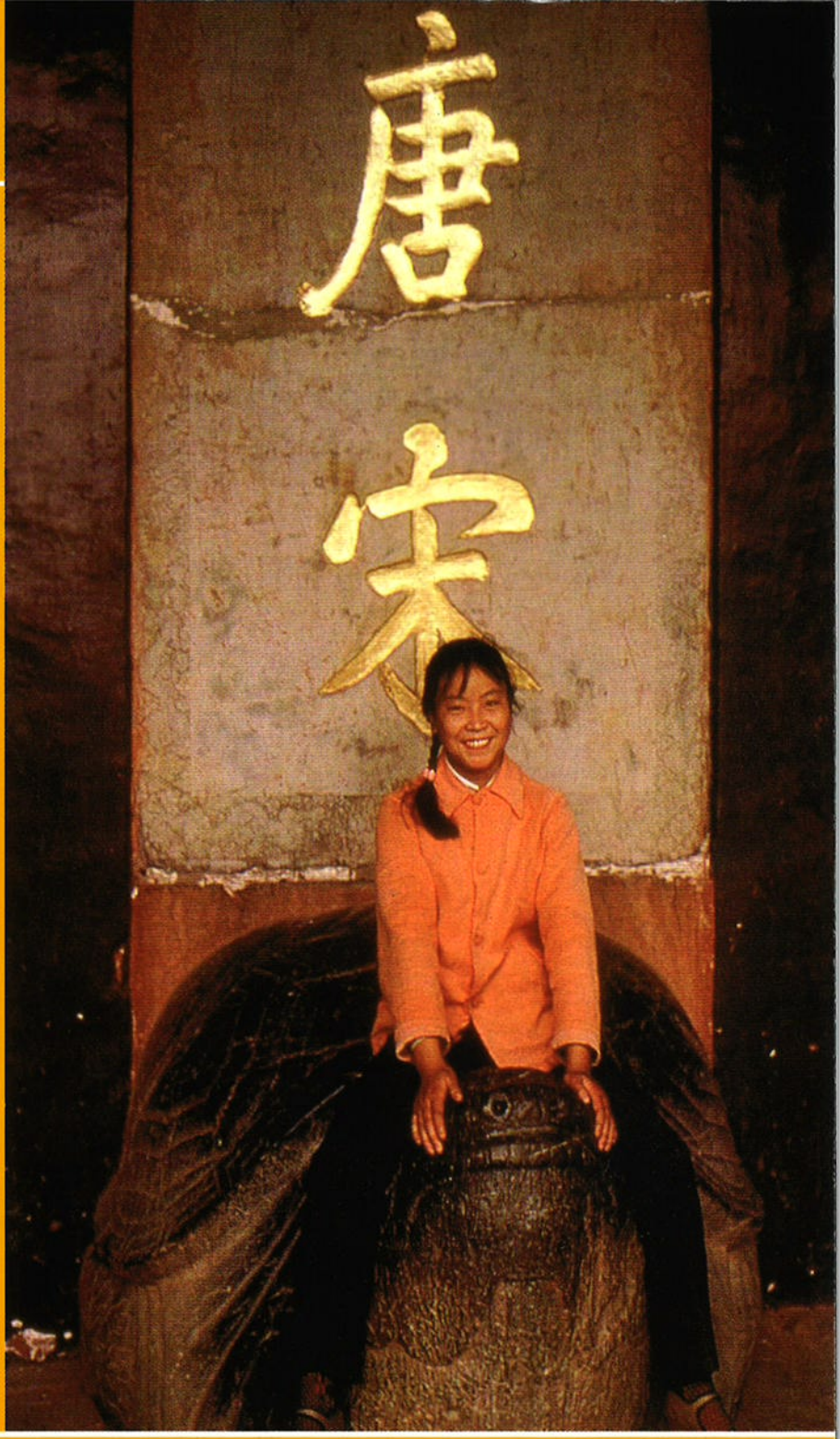

Mensuel
Ne parait pas
en juillet et en aout

Bureau de dépôt
Wavre
N° d'agréation :
304001

APPRENONS LE CHINOIS !
WO-MEN XUE ZHONG-WEN BA !

Francis Delpérée — Tout bénéfice (Éditorial)

Vincent Dujardin — La Belgique après les 194 (234) jours. La fin d'un État artificiel ?

Charles-Ferdinand Nothomb — L'identité européenne et les défis du dialogue interculturel

Michel Schooyans — Hommage à Monseigneur Édouard Massaux

Theodoros Koutroubas
Ward Vloeberghs — De l'identité religieuse imputée : l'islam comme appartenance ethnique

Serge Muscat — La société ludocratique et l'envahissement du jeu dans les activités humaines

René Krémer — Clemenceau (1841-1929)

André Buyse — Apprenons le chinois ! *wo-men xue zhong-wen ba !*

Jean-Paul Gavard-Perret — Marc Quaghebeur : Je est-il un autre ?

Irène Stecyk — Le soleil

CHRONIQUES ET ACTUALITÉS

Ce mois qui court… (F. Bastia)
Le mot de « Monsieur Jean-Pierre » (J.-P. L. Collignon)
Lettre de Flandre (E. Fonck) • Musique (J. Lacroix)
Chanson vivante (G. Delhasse) • Théâtre (C. A. Magnès, A.-M. Hamesse)
Cinéma (J. Leirens) • La petite chronique de (Ch. Libens)
Les livres

La revue de réflexion et de culture

9 770770 860005

ISSN 0770-8602 Prix 13 EUR

THEODOROS KOUTROUBAS - WARD VLOEBERGHS

DE L'IDENTITÉ RELIGIEUSE IMPUTÉE

À PROPOS DE L'ISLAM COMME APPARTENANCE ETHNIQUE

Un des rares consensus qui semblent avoir survécu aux attentats du 11 septembre 2001 et qui soient partagés aussi bien par des analystes politiques et des mandataires publics que par des citoyens « ordinaires », est l'existence d'un *avant* et d'un *après* quant à leur perception du monde. Dans un contexte toujours en proie à la tension et à l'incertitude pour l'avenir, cette affirmation continue à marquer un accord à travers les sphères culturelles ou les tendances idéologiques et religieuses.

Presque six ans *après*, nous sommes nombreux à constater à quel point, au sein de cette Europe que nous imaginions plus sage à la suite des leçons du crime innommable de l'Holocauste, ce qui a véritablement changé dans nos vies n'est pas tant l'apparition de très longues files d'attente devant les contrôles de sécurité dans les aéroports. Ce n'est pas tant non plus l'introduction de nouvelles lois limitant notre espace privé au profit, nous dit-on, d'une sécurité publique accrue. Ce qui a réellement changé depuis les attaques terroristes contre New York et Washington (auxquelles se sont ajoutées de nombreuses autres à travers le monde entier), c'est plutôt un dangereux retour à une méfiance, à une peur irrationnelle de l'Autre[1]. Un Autre que l'on identifie de plus en plus sur la base de sa seule, supposée, identité confessionnelle.

Des discours politiques aux reportages journalistiques et des analyses « approfondies » aux discussions informelles autour d'un verre ou d'un plat, force nous est de constater que l'adhérence – supposée ou vraie – à la religion musulmane est trop fréquemment assimilée à une appartenance ethnique, presque raciale. Il est, en effet, difficile de ne pas observer à quel point cette obsession du religieux, qui engendre un phénomène d'assimilation entre conviction confessionnelle et appartenance ethnique, est désormais monnaie courante, même parmi les « experts ».

Ainsi, des manifestations de protestation, comme celles qui ont secoué la France en automne 2005, et auxquelles ont participé de très nombreux jeunes d'origine arabe et africaine, sont devenues, aux yeux de la presse, l'œuvre de *musulmans, en majorité jeunes et chômeurs*[2]. Parallèlement, plusieurs sondages ont révélé que les opinions publiques de très nombreux pays européens voient désormais les *musulmans* (et pas les Arabes, les Turcs, les Pakistanais, etc.) avec méfiance et considèrent que *L'islam – en tant que religion distincte des groupes fondamentalistes islamiques – représente un danger pour la*

démocratie libérale occidentale[3]. De même, toute action criminelle commise, ou même soupçonnée d'avoir été commise, par une personne d'origine nord-africaine ou moyen-orientale, comme ce fut le cas il n'y a guère en Belgique avec le meurtre de Joe Van Holsbeeck, est attribuée à des *musulmans*. C'est à ce titre d'ailleurs que la communauté islamique dans son ensemble a été appelée à présenter ses excuses et regrets[4].

Il est inutile de dire à quel point ces associations sont dangereuses, parce qu'elles n'accordent aucune valeur à la nuance qu'apporte le contexte particulier de chaque incident.

Pour reprendre les paroles du président de la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme du Royaume-Uni, M. Chris Arnot, *le manque d'équilibre dans la manière avec laquelle les nouvelles sont rapportées par de nombreux médias rend la simple mention du mot* musulman *évocatrice des images de terrorisme et de prêcheurs fanatiques plutôt que de l'image de Madame Ahmed qui vit dans la même rue et dont les enfants sont les meilleurs amis des nôtres*[5].

En même temps, et en dépit des principes de séparation entre l'État et la religion organisée, principes qui sont parmi les clefs de voute de toutes les constitutions des pays membres de l'Union européenne, de plus en plus souvent, les autorités nationales, régionales et locales adoptent, vis-à-vis de leurs ressortissants ou résidents d'origine arabe, turque, pakistanaise ou iranienne, des politiques fondées sur une particularité religieuse présupposée. C'est dire que plusieurs autorités et institutions – même laïques – semblent convaincues que la résolution de tout problème relatif à cette « catégorie » de citoyens implique nécessairement la prise en compte d'un ou plusieurs paramètres religieux. Comme le note Caroline Fourest en observant la situation dans son propre pays, la France, les autorités *s'adressent aux populations immigrées et aux enfants d'immigrés comme à des musulmans, en présupposant qu'ils sont tous musulmans et tous pratiquants et que la solution à leurs problèmes de chômage, d'exclusion et de racisme, c'est de leur donner un Conseil du culte musulman et de construire des mosquées*[6].

Ce retour, forcé à nos yeux, du confessionalisme dans le domaine public pour ce qui concerne la seule communauté musulmane et les personnes ayant vécu ou ayant été éduquées dans la sphère culturelle islamique, risque de générer exactement les résultats qu'il est supposé éviter.

Au moment où l'espace réel et virtuel de la parole semble être monopolisé, tant au niveau des médias qu'à celui – phénomène plus étonnant – du monde académique, par une vision presque exclusivement religieuse des défis du monde de l'après-septembre 2001, il nous semble opportun de souligner un certain nombre de vérités essentielles pour recentrer le débat sur des bases réalistes. Et cela d'autant plus que des représentants autoproclamés des musulmans et de l'islam semblent trouver devant les écrans de télévision ou les microphones des conférences une certaine légitimité, que la doctrine de cette même religion

islamique, qui ne connait pas de hiérarchie d'ordre sacerdotal (à l'exception peut-être du shiisme duodécimain), leur dénie catégoriquement.

La première de ces vérités est le fait que le terme *musulman* ne peut s'appliquer qu'à une personne qui décide de sa propre volonté d'adhérer à la religion islamique. Naturellement, une personne qui a pris cette décision peut être, de même qu'un chrétien, un juif ou un hindou, plus ou moins croyant, de tendance moderniste ou conservatrice, très respectueux du rituel ou plus attaché à un culte intériorisé, pratiquant ou pas, traversant des moments de ferveur et des moments de doute, tolérant ou intolérant, etc. Son appartenance religieuse peut constituer sa première référence identitaire ou rien de plus qu'une des composantes de son identité, et elle peut coexister avec d'autres appartenances (musulman croyant et homosexuel, communiste, féministe, laïque, etc.), qui pourraient bien paraitre contradictoires aux yeux de plusieurs de ses coreligionnaires ou aux yeux d'observateurs extérieurs. Ces appartenances apparemment antinomiques peuvent, pourtant, être parfaitement cohérentes pour la personne qui les vit. Le cas d'Irshad Manji, musulmane, féministe, lesbienne, libre-penseuse et militante pour une réforme profonde de l'Islam n'est qu'un des nombreux exemples illustrant cette vérité[7].

Le deuxième fait qui nous parait évident, mais qui semble être systématiquement ignoré par plusieurs de ceux qui écrivent ou s'expriment au sujet des musulmans, est que tout adhérent à la religion islamique peut décider, à n'importe quel moment de sa vie, de s'éloigner de la tradition religieuse de ses parents et ancêtres, du contexte culturel et cultuel de sa naissance, ou de ses choix antérieurs. C'est là l'une des expériences fondamentales de l'existence humaine : embrasser une autre tradition ou une manière différente de penser et de concevoir soi-même et le monde est pratique courante – à des degrés différents – dans le quotidien de chaque individu. Bien sûr, rendre publique une telle décision est très risqué dans la majorité des pays où l'islam est religion d'État et peut même être puni par la peine capitale dans certains d'entre eux. Cette triste réalité ne concerne cependant pas nos concitoyens qui sont originaires de ces pays ni leur progéniture, puisqu'ils vivent sous des lois garantissant absolument la liberté de choix – et de changement – des convictions et des appartenances religieuses. C'est d'ailleurs la nature libérale et le respect des choix individuels, caractère essentiel des lois en vigueur dans les démocraties occidentales, qui fut une des motivations pour l'immigration chez nous de plusieurs d'entre eux. Par conséquent, le simple fait de s'appeler Mohamed, Murat ou Fatimah ne signifie pas plus être automatiquement musulman que le fait de s'appeler Joseph, Dimitri ou Hélène ne signifie une adhésion à la religion chrétienne.

Une autre vérité qui semble souvent sous-estimée par ceux qui utilisent le qualificatif *musulman* hors contexte est que, quand une personne agit en tant que malfaiteur, elle le fait, dans l'énorme majorité des cas, en infraction aux règles morales de sa propre religion ou de ses convictions philosophiques. Presque toutes les religions et systèmes philosophiques condamnent, en effet, avec véhémence et sévérité le vol, le viol, l'insulte, l'homicide et la plupart des

actions punissables dans nos codes pénaux. Une personne qui agit en tant que malfaiteur le fait, dans la grande majorité des cas, pour des raisons personnelles, inacceptables, même si quelquefois compréhensibles, mais toujours sans lien à aucune religion ou philosophie. Nous faisons ici abstraction des cas de crimes motivés par le fanatisme religieux, qui sont, il semble opportun de le souligner par les temps qui courent, les exceptions qui confirment la règle. Or, si on imagine mal qu'un journal ou une émission télévisée puissent rapporter qu'un vol a été commis par de jeunes « catholiques », ou « protestants » ou « juifs », il arrive assez fréquemment que l'on parle de « jeunes musulmans » pour décrire des malfaiteurs originaires du Maghreb, du Moyen-Orient ou du sous-continent indien, sans aucun souci pour les conséquences au niveau des relations entre les différentes composantes ethniques, religieuses, philosophiques de nos sociétés multiculturelles.

Il est également utile de ne pas oublier, surtout dans un contexte où fanatisme religieux et fanatisme islamiste sont devenus presque synonymes pour certains, que le phénomène de l'extrémisme n'épargne aucune religion et aucun système idéologique organisé ou basé sur des convictions philosophiques. En effet, à partir du moment où un système idéologique ou une religion prétend posséder la vérité absolue et universelle, ou constituer la seule voie du salut pour l'humanité entière, un certain nombre de ses adhérents seront tentés de prendre ces prétentions un peu trop à la lettre et d'en déduire un devoir de convertir, par la force s'il le faut, ceux qui ne pensent pas de la même façon, ou de punir les infidèles de toute tendance. D'ailleurs, très fréquemment, les actions punitives ou prosélytes de ces fanatiques visent des personnes issues de la même tradition religieuse ou philosophique, jugées trop tolérantes, molles, négligentes ou renégates à leur gout. Souvent manipulés par des gens ayant des ambitions ou inspirations de nature très différente de celles dictées par la religion ou l'idéologie qu'ils prétendent servir, ces zélateurs peuvent aussi entreprendre leurs actions haineuses par appétit de pouvoir ou même pour cacher leurs propres infidélités aux normes de leur confession[8].

Il est essentiel de ne pas perdre de vue que le fanatisme, nous nous répétons, ne touche et ne concerne qu'une petite partie des différentes communautés religieuses ou idéologiques. La résurgence du fanatisme au sein du contexte socio-culturel musulman que nous constatons depuis ces trois dernières décennies ne doit pas, en effet, empêcher de voir que de tels phénomènes ne sont pas toujours étrangers au contexte catholique, orthodoxe, protestant, communiste, voire séculariste[9]. De plus, ces outrances sont d'habitude condamnées de manière non équivoque tant par la grande majorité des membres de ces communautés que par leurs autorités légitimes.

Assimiler systématiquement la majorité des membres d'une communauté religieuse ou philosophique aux éléments fanatiques de cette communauté, et insinuer que les crimes de ces derniers impliquent une responsabilité collective, y compris de ceux qui ne s'y sentent pas ou plus affiliés, ne peut que rendre la communauté visée plus crispée et repliée sur elle-même. C'est qu'en focalisant et en insistant sur les fanatismes, on oublie de regarder la majorité

modérée, ouverte ou tolérante. Ce processus d'essentialisation ôte la voix à cette majorité tout en la mettant sérieusement mal à l'aise.

En effet, cette dynamique fonctionne comme une *self-fulfilling prophecy*. À force d'être systématiquement stigmatisés par une société perçue comme hostile, même ceux qui seraient normalement peu intéressés par le fait religieux ou idéologique risquent de se sentir obligés d'agir comme membres d'une collectivité menacée, et de se redéfinir en faisant de leur appartenance culturelle, religieuse ou idéologique une composante très importante du moi. Et cela ne pourrait que faire le jeu des fanatiques.

Il est dès lors nécessaire de combattre l'islamophobie, comprise comme l'attribution à toute la communauté musulmane, et même aux gens issus du contexte culturel musulman mais ne se définissant pas ou plus comme tels, des actions criminelles de la minorité intégriste de cette communauté ou des crimes ordinaires commis par certains de ses membres. Cette nécessité ne doit naturellement pas nous empêcher pour autant de continuer à lutter contre toutes les autres formes de « phobie » similaire, comme l'antisémitisme, l'homophobie ou les discriminations visant d'autres communautés ethniques, linguistiques, religieuses, philosophiques.

En guise de conclusion, on ne saurait assez souligner que la religion ne constitue pas une appartenance ethnique et n'est pas acquise par la naissance. Il s'agit plutôt d'une appartenance idéologique que chaque individu vit de manière différente en appliquant les principes que sa conscience, son éducation et/ou son environnement lui dictent. L'obsession du religieux semble devenue tellement présente, six ans après le 11 septembre, que cette mise en garde, à première vue banale, parait plus que jamais pertinente.

Au lieu d'insister sur des généralisations erronées et réductrices, il nous parait plus productif de mettre en évidence le partage universel de l'expérience humaine et de regarder la complexité identitaire comme une des richesses de ce monde.

Tout comme les paroles d'Ahmadinejad ne peuvent pas porter ombre à l'apport de l'Iran à la civilisation humaine, les atrocités de Torquemada ne peuvent pas taire la beauté des cathédrales gothiques, les actions de Sharon ne doivent pas obscurcir le génie du peuple hébreu, les abus de Freddie Mercury ne peuvent pas stigmatiser tous les artistes homosexuels et les exploits de Hugh Hefner ne doivent pas porter préjudice aux réalisations de grands entrepreneurs hétéros.

Sans doute aurions-nous à gagner en mettant cette condition humaine commune davantage en avant.

1. Voir par exemple *The Economist*, 10 mars 2007, pp. 62-63.
2. Voir par exemple *The Atlantic*, janvier - février 2006, pp. 38-39.
3. Voir par exemple *The Daily Telegraph*, 25 aout 2006, pp. 1, 4 et le rapport de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, http://eumc.europa.eu/eumc/material/pub/muslim/Manifestations_FR.pdf

4. À tel point même que le président de l'Union des mosquées de Bruxelles a lancé un appel aux agresseurs de Joe de se rendre à la justice. Voir *La Dernière Heure* du 21 avril 2006, disponible sur http://www.dhnet.be/dhinfos/article.phtml?id=148293 . Voir aussi le plaidoyer, à l'occasion du meurtre de Joe, pour ne pas *racialiser* la délinquance : http://www.mrax.be/article.php3?id_article=319 .
5. *The Guardian*, 31 janvier 2007, page 5.
6. *Le Soir*, 11 septembre 2006, p. 18.
7. Voir par exemple Irshad Manji, *The Trouble with Islam Today*, Mainstream Publishing, Edinburgh, London, 2003.
8. Voir par exemple le témoignage de Mohamed Sifaoui dans le *Telegraph* : http://www.telegraph.co.uk/arts/main.jhtml?xml=/arts/2003/08/31/bosif24.xml
9. Voir par exemple : http://www.bechrist.be/ ; http://www.reconquete.fr/

La *Revue générale* applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française.